

# À propos d'éducation patriotique [suite]

Autor(en): **Dévaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038891>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

---

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le D<sup>r</sup> Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresser à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

---

**SOMMAIRE.** — A propos d'Education patriotique (suite). — Chronique littéraire. — Carnet de la science. — M. Pierre-Maurice Masson, ses thèses de doctorat (suite). — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire.

---

## A propos d'Education patriotique

(Suite)

L'obligation de soigner l'enfant débile, de l'élever, de l'instruire, de l'aider dans l'apprentissage d'une profession, jusqu'à l'âge où il devient apte à gagner son pain, à fonder un foyer, en un mot à vivre de vie autonome, indépendante, exerce sur l'organisation familiale une répercussion qui est bien caractéristique de l'espèce humaine. Le fait d'éduquer un fils ou une fille exige vingt ans d'efforts continus. Cette longue durée d'une tâche où le père et la mère ont chacun leur rôle à jouer se traduit dans la famille par une nécessité correspondante, celle de la cohésion des membres de cette famille, cohésion intime, constante, durable. Le devoir des

parents vient à peine de commencer lorsqu'ils ont mis au monde le petit être vagissant. L'existence physique est donnée, mais il faut maintenant la conserver, au prix de combien de soins, et pendant combien d'années ! Alors que la vie physique commence à s'affermir, voici que doit s'inaugurer la formation, on peut presque dire l'engendrement, de la vie intellectuelle, de la vie morale, la communication de la langue, des mœurs, des habitudes, des croyances, des arts, qui nécessitent encore l'intervention prolongée du père et de la mère. Oui, c'est bien la nécessité de l'éducation de l'enfant, de cet enfant qu'ils ont appelé à la vie et dont ils sont responsables devant Dieu et devant la société, qui impose aux parents cette étroite union de vie, de cœur et d'âme, cette cohésion permanente, indissoluble, qui est un fait caractéristique de l'humanité.

Et voici une autre répercussion, qui s'exerce, celle-là, sur le milieu social, sur la vie nationale même d'un peuple. La succession des générations d'une espèce animale, chats, oiseaux, singes ou éléphants, n'a pas d'histoire. Mais les générations des hommes ont une histoire... D'où provient cette différence ? La vie de chaque animal, et de chaque génération animale, est la répétition exacte de la vie des animaux antérieurs, des générations précédentes. Nulle génération animale n'innove, parce que toutes sont conduites invariablement par la force aveugle et irrésistible de l'instinct. Tout au plus peut-on noter l'adaptation d'une espèce au climat et aux conditions d'un sol nouveau. Et encore les animaux ne favorisent-ils en rien cette adaptation, qui s'impose à eux du dehors. Le castor, bien à l'abri dans une chambre, s'y construit encore une hutte.

Il n'en est pas de même des générations des hommes. Chacune d'elles s'assimile en quelques années l'acquis des générations précédentes, et, se l'étant approprié, pousse plus avant cet acquis, y ajoute le résultat neuf de ses efforts et de ses luttes. Aucune génération ne revit la vie des générations passées, mais vit d'une vie propre. L'éducation, en tant qu'assimilation de l'acquis du passé, est donc la condition de la vie nouvelle et originale de la génération adulte actuelle. Et l'éducation est terminée, lorsque l'acquis d'hier est approprié. Le jeune homme, muni du passé, s'évade de ce passé pour créer le présent.

Mais cette vie en perpétuels recommencements conserve cependant une unité foncière. Le présent, s'il n'est plus le passé et ne le répète pas, est conditionné par tout le passé ; il s'appuie sur le passé pour le prolonger. Cette marche en avant, disons simplement cette marche (car la courbe sécu-

laire a ses détours et ses régressions) des générations se poursuit dans une direction définie que l'histoire peut indiquer ou du moins faire pressentir. La génération présente ne se connaît et ne prend conscience de sa tâche que si elle étudie et s'assimile le passé de sa race et de sa nation. Elle est une résultante des énergies et des actes de ses devanciers. L'obligation et la manière de parfaire et de transmettre à leurs descendants les liens de culture, ne deviennent claires et possibles aux hommes d'aujourd'hui que si ces derniers ont bénéficié des efforts et des luttes des hommes d'autrefois. La signification de l'heure présente n'apparaît que dans la connaissance des siècles disparus. C'est la mission de l'éducation de rendre consciente de sa tâche la génération qui monte, de lui montrer dans le passé les devoirs présents et les réalisations qui lui incombent dans l'avenir.

Voilà comment l'éducation devient un important facteur d'histoire.

Nous sommes jusqu'ici demeurés dans des généralités, indispensables, mais qui ne sont que préliminaires. L'éducation, en effet, communique à l'enfant non pas *la* culture, mais *une* culture, celle de la nation, du milieu où il est élevé. La tradition qu'il reçoit, c'est celle de son pays ; l'instruction que son intelligence appropriée, c'est celle de son pays ; les institutions politiques et sociales, les lois, les mœurs qui informent sa conduite privée et publique, sont celles de son pays. Sa vie, il la vivra vraisemblablement au milieu de ses compatriotes. Il ne peut vivre en isolé ; il ne peut vivre pour lui seul, et selon la façon dont il se conduit, le niveau matériel ou moral, intellectuel ou religieux de son pays s'élèvera ou s'abaissera.

Il ne peut donc demeurer indifférent au bien-être de son pays ; il est responsable, pour sa part, de ce bien-être ; il doit donc à sa patrie son concours personnel ; et c'est le devoir patriotique.

### **La première patrie.**

Ceux qui parlent, avec l'abondance qu'on sait, d'éducation nationale, d'éducation patriotique, feraient bien de définir d'abord ce qu'ils entendent par ces mots : *nation* et *patrie*. Les discussions en deviendraient certes moins confuses, moins obscures, — sinon abrégées, ce qu'on n'ose espérer d'hommes politiques éloquents et de pédagogues féconds. Car, selon que l'on fonde l'idée de patrie sur la race, ou sur la langue, ou sur la « nationalité », ou sur l'histoire, ou sur la nature du sol, ou sur les mœurs, ou sur les lois et la forme du gouvernement, ou sur la mentalité des peuples,

l'idée même de l'éducation patriotique diffère, et le but, et les moyens et les méthodes de cette éducation. Or il me paraît bien que, dans les discours et les brochures que j'ai eu l'occasion de lire sur ce sujet, on n'entend pas toujours dans le même sens ce dont on parle, faute de l'avoir précisé au préalable.

Nous essayerons donc d'exposer d'abord ce que nous entendons par le mot de patrie et d'éducation patriotique, laissant de côté pour le moment les expressions récemment mises à la mode : nation, éducation nationale, qui ne sont pas synonymes des premières autant qu'on pourrait croire.

Mais la pédagogie est une science modeste ; c'est une science *appliquée*, qui emprunte à d'autres sciences leurs définitions et leurs conclusions pour les « appliquer » à la pratique de l'éducation. Il n'appartient pas à la pédagogie de définir la patrie. L'analyse de l'idée de patrie appartient au domaine de la philosophie.

Mais ici, l'embarras n'est pas mince, car les formules abondent qui varient, se contredisent et déconcertent singulièrement les non-initiés. On nous affirme que la patrie n'est pas l'endroit où l'on n'est né, ni la race, ni l'autorité politique, ni l'histoire, du moins complètement, ni les frontières historiques ou géographiques ; des auteurs, qui n'ont rien de commun avec les agitateurs internationalistes, ont conclu leurs analogies en déclarant que le patriotisme est un sentiment si variable, si flottant, qu'on ne parvient pas à le saisir ni à le justifier logiquement. Aussi bien, dans son fameux discours sur l'*Idée de patrie*<sup>1</sup>, Brunetière a-t-il assis le sentiment patriotique, au terme de son investigation, sur un *fondement mystique*. Ni la nature, ni l'histoire n'expliquent l'emprise de la patrie sur la vie des individus ; « le principe de sa force est dans ce qu'on trouve en elle d'irréductible à autre chose ; et, — pourquoi ne le dirions-nous pas ? — d'obscur et de mystérieux ». La patrie exige des siens « un acte de foi ».

Il ne nous importe, pour le but que nous nous proposons, que d'esquisser une définition pratique de la patrie et du patriotisme. Ceux qui ont offert leur vie, ceux qui ont versé leur sang pour leur patrie savent très bien ce que c'est que la patrie sans avoir rationné sur le concept de patrie, ce qui vaut mieux et pour elle et pour eux.

Puisque les philosophes modernes déclarent ne pas savoir saisir ce qu'est la patrie, nous les laisserons à leurs méditations, pour autant qu'ils en ont encore le loisir et que l'appel des

<sup>1</sup> *Discours de combats*, I, 149.

armes ne les a pas obligés à défendre effectivement ce qu'ils ne sont pas capables de définir logiquement. Nous nous adresserons donc à un philosophe d'autrefois. Nous irons à celui que Léon XIII nous a donné comme guide sûr dans toute spéculation philosophique, à saint Thomas d'Aquin <sup>1</sup>.

Mais d'abord consultons le bon sens populaire.

Les peuples ont enfermé dans leur langage beaucoup de sens ; il suffit d'un peu de réflexion pour le dégager. Le vocable *patrie*, *patria*, vient de *père*, *pater*. Il existe donc entre la patrie et la paternité une intime relation. Qu'est-ce que le père ? Le père est celui qui engendre, celui de qui l'enfant tient la vie.

Mais une distinction essentielle s'impose entre le père-animal et le père-homme. L'animal ne transmet — animallement — que la vie animale ; l'acte paternel s'accomplit tout entier dans l'engendrement et se termine quasiment là ; avec le germe sont communiquées les aptitudes de l'animal à se développer, à se nourrir, à se défendre, à se reproduire. Tout au plus la mère y ajoute-t-elle l'allaitement, et le père avec la mère l'apport des premières nourritures.

L'acte d'engendrement du père-homme n'est qu'un commencement et non une fin ; le père commence bien par donner la vie physique, comme l'animal ; mais il lui reste à communiquer la vie intellectuelle, la vie morale. Aussi bien, pour parfaire l'engendrement de la vie totale de l'enfant, pour mettre l'enfant à même de vivre sa vie d'homme telle qu'il la doit vivre, les parents humains ont besoin d'une activité éducatrice de quinze, de vingt ans. La signification du substantif *père* n'est remplie que pour une part infime par le sens d'engendreur, de générateur ; la plus large part doit être accordée à l'éducateur, qui développe les puissances intellectuelles et morales de l'enfant, qui les nourrit par la communication appropriée des liens intellectuels et moraux, qui rectifie ces puissances dans leurs écarts, oriente les activités enfantines et adolescentes vers le but de toute existence humaine. Ce substantif ne désigne donc pas l'acte bref de l'engendrement, mais une longue série d'actes qui remplis-

<sup>1</sup> Notre tâche est singulièrement facilitée par la publication, fort opportune, de la thèse de doctorat d'un jeune prêtre lucernois, présentée en 1914 à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg et publiée en 1915 chez Ræber et C<sup>ie</sup>, à Lucerne, intitulée : *Vaterland und Vaterlandsliebe nach der christlichen Moral mit besonderer Berücksichtigung des hl. Thomas von Aquin*, par Dr Robert Kopp. Nous nous y référerons maintes fois au cours de ce travail, toutes les fois qu'il y sera question de saint Thomas.

sent la vie adulte des parents ; il n'exprime pas un rapport passager entre le mâle et la femelle, rapport d'une saison, mais la relation prolongée, continue, durable, entre les personnes intéressées, entre le père et la mère d'une part, entre le père, la mère et l'enfant d'autre part.

Aussi saint Thomas définit-il le père, avec la simplicité à la fois et la hauteur de vue qui lui sont comme naturelles, celui de qui l'enfant tient et la génération et l'éducation et la discipline, et tout ce qui appartient à la plénitude de la vie humaine. *Pater est principium et generationis et educationi et disciplinae, et omnium quae ad perfectionem humanae vitae pertinent* (2, 2<sup>ae</sup>, q. 102 ad 1). Ailleurs : Au père d'engendrer et d'éduquer (dans le sens d'orienter la vie de son fils sur le but de toute vie). *patris est producere et gubernare* (2, 2<sup>ae</sup>, q. 81 ad 3).

*Patria*, la patrie c'est sans doute le lieu où vit le père ; c'est le lieu où il vit, où il agit *en tant que père*, donc en tant qu'il y élève son fils ; et ce lieu n'est pas indifférent à cette formation, puisque l'étymologie établit une étroite relation entre la patrie et la paternité. On pense bien que le terrain géographique, avec son aspect, son climat, ses productions, importe moins que les mœurs, les coutumes, les lois, les modes habituels de penser, d'aimer, d'agir, des habitants du lieu où l'enfant naît, où il passe ses années de formation. La patrie, c'est moins le lieu que le milieu où le père exerce ses droits, accomplit ses devoirs à l'égard de l'enfant.

La patrie, c'est le milieu naturel, avec ses conditions géographiques, climatiques, économiques et c'est le milieu social, avec ses coutumes, sa langue, ses institutions et ses croyances.

C'est le milieu où le père est père, c'est-à-dire où il engendre, entendez où il procrée la vie physique, et, avec elle, transmet les caractères permanents, fondamentaux de la race, les caractères plus spéciaux des traits physiques et moraux de la famille, un tempérament, une hérédité, *principium generationis*.

C'est le milieu où il éduque, où il communique à sa progéniture des idées, des sentiments, des habitudes, où il développe les puissances encloses dans ce petit être en devenir, *principium educationis*.

C'est le milieu où il organise lentement la vie de l'enfant, où il l'achemine vers la plénitude de plus en plus élargie de la vie intellectuelle, et morale, et religieuse, vers le but suprême de toute vie humaine, *principium disciplinae, gubernationis*.

Ce milieu collabore à l'œuvre du père dans la formation



enfantine. Car, si le père est le principe naturel de la vie, *principium naturale*, la patrie, dans ce sens un peu spécial, est un principe conaturel, *principium conaturale*, qui s'adjoit au principe naturel et le renforce. De la patrie, l'enfant tient une part de sa vie aussi, *principium poducens in esse*, une part et de la discipline, de l'orientation de sa vie, *et gubernans* (2, 2<sup>ae</sup>, q. 102 ad 1). L'enfant doit, en conséquence, ressentir pour sa patrie quelque chose du sentiment qu'il doit éprouver à l'égard de son père et de sa mère. Et, puisqu'il n'est devenu ce qu'il est que dans son milieu et par ce milieu, il a contracté envers lui une dette. Cette dette, il l'acquitte en lui prêtant son concours personnel, en lui accordant les services sans lesquels son pays ne peut subsister dans la prospérité et l'honneur, grandir en force morale, se prolonger dans le temps et l'histoire. Et c'est si vrai que, parmi les raisons qui condamnent le suicide, l'on compte celle-ci, qu'à côté du tort causé à Dieu et à soi-même, il faut considérer le tort causé à la patrie, au corps social, dont le suicide fait partie, et que, par sa mort, il a frustré des services auxquels le pays avait droit.

La patrie, c'est le milieu où se forme l'enfant ; plus exactement, c'est le milieu qui forme l'enfant, puis où l'enfant, devenu adolescent et jeune homme, se forme lui-même, dès que lui-même introduit le facteur personnel et volontaire dans sa propre éducation.

La patrie, c'est le milieu naturel et social où l'on est fait ce que l'on est, où l'on se fait ce que l'on est.

Définition un peu inattendue, et qui certes est loin d'être complète et définitive. Elle a l'air d'être déduite d'une argutie étymologique. L'analyse rapide cependant du sentiment patriotique la justifiera, nous permettant de faire fond sur ces données préliminaires pour pousser plus avant notre indispensable investigation.

(A suivre.)

E. DÉVAUD.



## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

*La forêt et la guerre.* — Qui n'a pas été frappé de la fréquence avec laquelle les noms de boqueteaux, de forêts reviennent dans les communiqués officiels des armées belligérantes ? Le bois Brûlé, le bois Etoilé, le bois des Corbeaux, la forêt de Vauquois, la forêt d'Aprémont, etc., ont été, tour à tour, le théâtre sanglant d'effroyables tragédies. Au rôle important que la forêt joue dans la guerre de tranchées, aux dégâts qu'elle a subis, à sa reconstitution, M. Ch. Guyot, ancien directeur de l'Ecole des Eaux et Forêts de Nancy, consacre, dans le *Corres-*